



Lettre de l'administrateur

Assemblée Générale mixte de GRDF

Conseil d'Administration du 28 avril 2020

Administrateur sortant : **Christophe LIME** (Besançon)Administrateur entrant : **Thierry FAUX** (Saint-Étienne)DISTRIBUTION
GAZ

La CGT obtient le confinement des dividendes à GRDF

Plusieurs résolutions étaient inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée générale se tenant en amont du conseil d'administration. L'une d'elles prévoyait le versement de plus de 150 millions d'€ de dividendes au groupe ENGIE, **soit environ 13 000 € par agent ou le montant correspondant aux dépenses annuelles de GRDF en maintenance préventive et corrective sur les ouvrages gaz en concession. Le montant proposé cette année était deux fois plus élevé que celui de l'année dernière.**

La CGT ne pouvait pas cautionner cette démarche dans la conjoncture économique actuelle.

Les 3 administrateurs salariés ont contacté, **à l'initiative de la FNME CGT**, le président du conseil d'administration de GRDF ainsi que l'ensemble des administrateurs quelques jours avant la tenue de cette assemblée générale, leur demandant de voter contre cette résolution.

Cette remontée de dividendes, en plus d'être inacceptable, était immorale, alors même que notre pays connaît une crise sanitaire et économique sans précédent. Cela aurait été en total décalage par rapport aux recommandations, certes très timorées, du ministre de l'Économie Bruno Lemaire, ainsi qu'avec la décision du groupe ENGIE de ne verser aucun dividende aux actionnaires.

La situation devenant inextricable pour la Direction de GRDF, cette dernière a finalement, après une suspension de séance, proposé au conseil d'administration **une nouvelle résolution annulant la remontée des dividendes prévus au groupe ENGIE**. Celle-ci a été adoptée dans la foulée par l'assemblée générale. **C'est une victoire importante des représentants des salariés de GRDF, en particulier de la FNME CGT qui, à la manœuvre, a bien insisté sur la nécessité d'utiliser ces fonds pour l'investissement, la maintenance, les salaires et pour soutenir les entreprises prestataires qui seraient en difficulté.**

À l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration a débuté par un état de la situation de l'entreprise dans le contexte de pandémie ainsi que de l'impact financier en apportant quelques données :

- **Depuis le 16 mars**, les activités terrain sont prioritairement des **activités de degré « 0 »**.
- Toutes les activités pouvant être réalisées à distance à GRDF le sont. **Plus de 5000 salariés exercent le télétravail.**
- Un peu plus **1 000 salariés sont sur sites ou sur le terrain** pour assurer toutes les activités de degré « 0 »
- Environ **3 000 salariés** sont sous différentes formes de **congés**.
- Un peu plus de **1000 salariés sont en réserve** « à disposition permanente de l'employeur »
- Quelques **600 salariés sont en arrêt de travail, pour maladie ou garde d'enfants.**

L'entreprise a présenté différents éléments économiques, qui prennent en compte plusieurs critères. Il faudra prendre en compte l'ensemble des éléments pour pouvoir faire le bilan du coût réel et de l'impact financier sur cette crise que nous subissons en lien avec le COVID 19.





Nous avons proposé que les documents fassent apparaître les éléments qui seront couverts par le tarif d'acheminement, n'ayant qu'un impact instantané sur la trésorerie de GRDF, étant couvert par le mécanisme de l'ATRD6 et donc récupéré ultérieurement. Pour la CGT, il va falloir afficher les coûts réels des pertes de cette crise, sans prendre en compte les mécanismes du tarif, afin de ne pas profiter de cette situation pour mener à une politique économique qui se répercutera indéniablement sur les agents.

Concernant le plan emploi sur la **période 2020/2024**, nous avons du mal à comprendre **la trajectoire des effectifs indiquant une perte probable de plus de 120 agents par an**. Cela va à l'encontre des besoins nécessaires pour assurer notre mission de service public et impactera directement la sécurité de nos installations, si nous devons être dans appliquer ces mesures de baisses d'effectif à grand coup de restructurations. Nous ne devons pas faire d'économies ni de gain de productivité sur les charges de personnels. En effet, si l'on revient sur les négociations récentes du tarif ATRD6, GRDF va répercuter l'ajustement lié à l'écart de trajectoire biométhane, actée entre GRDF et la CRE, en la traduisant par un ajustement des charges de personnels. Une réduction des effectifs à GRDF n'est pas justifiée, elle n'est donc qu'essentiellement dû à la volonté de la direction.

Nous tenons à adresser un remerciement à Christophe LIME



Christophe LIME

C'est après 12 ans de mandat d'administrateur salarié de GRDF parrainé par la FNME CGT, soit depuis sa création, que Christophe va pouvoir très prochainement partir en inactivité. Ses compétences Gazières et Électriques, tout comme son militantisme pour aider les agents et plus largement les citoyens en tant qu'élu municipal puis Maire Adjoint de Besançon, auront marqué ce conseil d'administration autant que son investissement et son tempérament, tout comme ses responsabilités d'administrateur de la FNCCR. Quel beau parcours militant dans la défense de l'intérêt général et des moyens nécessaires pour assurer nos missions de service public aux meilleurs coûts. Ses interventions dans les domaines de la sécurité industrielle, des relations sociales, des enjeux de transition énergétique, dans le domaine économique et financier, auront toujours servi le plus grand nombre pour de meilleures conditions d'exercices. Par ces quelques mots, nous lui souhaitons le meilleur pour une nouvelle vie, toute aussi intense au service de sa famille et de ses concitoyens. Merci beaucoup.



Votre nouvel administrateur
parrainé par la FNME CGT

Thierry FAUX

1er MAI 2020

Pour un monde juste, durable et solidaire

ATTESTATION

Le 1er mai

J'ai le droit de me faire entendre

Je signe la pétition « construisons ensemble le jour d'après... » sur le site cgt.fr

La pétition « Plus jamais ça ! construisons ensemble le jour d'après » a été initiée par 15 associations et organisations syndicales dont la CGT

